

GUIDE DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

Revue *Théologiques*

1) Processus d'évaluation des articles

- a) La revue *Théologiques* publie des articles scientifiques inédits autour d'une thématique unifiée (cinq ou six articles). Chaque numéro comprend aussi un ou deux article(s) hors thème.
- b) Généralement, les articles thématiques sont sollicités auprès de spécialistes en leur domaine. Cependant, les thèmes étant connus d'avance, il est possible pour un chercheur de soumettre un article inédit correspondant au thème, ou encore un article scientifique d'intérêt théologique publié hors thème.
- c) Les étudiants et étudiantes sont vivement encouragés à soumettre le résultat partiel ou synthétique de leurs recherches.
- d) Tous les articles, y compris ceux qui sont sollicités, sont évalués par deux lecteurs extérieurs au comité de rédaction — l'anonymat de l'auteur et des évaluateurs étant sauvegardé. Les commentaires sont transmis à l'auteur. La décision finale de publier revient à la direction, sur la recommandation des deux lecteurs (acceptation, demande de corrections ou refus).
- e) Les auteurs et auteures dont l'article est publié cèdent à la revue leurs droits, en signant le formulaire « Cession de droits d'auteur » qui leur est envoyé.
- f) Les auteurs et auteures reçoivent, après publication, deux exemplaires de la revue ainsi que la version électronique de leur article en format PDF.

2) Le manuscrit

- a) Les auteurs et auteures rédigeront leur manuscrit (25 pages, soit 53 000 caractères) dans un document de traitement de texte (Word de préférence) de format lettre (8,5 x 11 po), aux marges de 1 po et à double interligne. L'utilisation d'un même pas de caractères (*font*) est recommandée pour l'ensemble du manuscrit. La police suggérée est Times New Roman 12.
- b) Ils ou elles feront parvenir la version électronique de l'article en format RTF ou Word à l'adresse électronique suivante : revue-theologiques@umontreal.ca.
- c) La première page devra inclure le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le rattachement institutionnel ou professionnel de l'auteur ou de l'auteure.
- d) On fera suivre le texte d'un résumé de l'article d'une centaine de mots, en versions française et anglaise et dans un fichier séparé.

3) Les notes de bas de page

- a) Les notes de page sont strictement réservées à des remarques *ad hoc* et sont numérotées de façon continue.
- b) L'appel de notes, mis en exposant, se place avant la ponctuation finale de la phrase ou avant la fermeture des guillemets, s'il s'agit d'une citation :

exemple³. exemple³ ; exemple³/ « exemple³ », etc.

4) Les citations

- a) On veillera à l'exactitude de la retranscription des citations, en reproduisant les alinéas, les caractères gras ou italiques et les soulignements.
- b) Si le texte cité comporte une faute, indiquez-la en insérant le mot latin « sic », en italique et entre crochets : [*sic*].
- c) La suppression d'un ou de plusieurs mots à l'intérieur d'une citation doit être signalée par les points de suspension entre crochets : [...]. Dans le cas où la citation commence au milieu d'une phrase, l'on doit aussi utiliser les points de suspension entre crochets et ne pas donner la majuscule au premier mot de la citation.
- d) Les citations dans une autre langue que le français seront accompagnées d'une traduction en note. Si le passage cité est traduit par l'auteur du manuscrit, précisez-le à la fin de la citation : « (Auteur date, page, nous traduisons) ».
- e) Toute mise en relief d'un mot ou d'un passage de la citation doit être signalée à la fin de la citation : « (Auteur date, page, nous soulignons) ».
- f) Dans le cas d'une citation de moins de trois lignes, insérez-la dans le corps du texte, entre guillemets français. Si la citation fait plus de trois lignes, disposez-la en retrait hors du corps du texte, sans guillemets.

5) Les références bibliographiques

- a) Les références bibliographiques sont indiquées dans le texte selon le système « (Auteur date, page) », puis placées dans une section « Références » à la fin de l'article. Pour ceux et celles qui utilisent le logiciel EndNote, le style bibliographique de *Théologiques* est disponible sur le site Web de la revue : www.theo.umontreal.ca/theologiques/articles.html. Les exemples suivants vous présentent différentes situations :

(Bottero 1973), (Duquoc 1986, 210), (Gourgues et Laberge 1995) ; plus de deux auteurs ou auteures : (Roy *et al.* 1998) ; plusieurs références (Fitzmyer 1988 ; 1993, 234 ; Bottero 1973 ; voir Mainville 1999) ; plusieurs références d'un même auteur et dans la même année : (Fitzmyer 1988a ; 1988b, 612-614) ; si on mentionne un auteur ou une auteur dans le texte, la référence indique seulement l'année et la ou les page(s), par exemple Duhaime (1995) ou Mainville (1999, 180-182).

- b) La bibliographie des ouvrages cités (uniquement) est placée en finale, dans la section « Références », selon les cas de figures suivants :

BOTTÉRO, J. (1973), « Le pouvoir royal et ses limitations d'après les textes divinatoires », dans *La voix de l'opposition en Mésopotamie*, Bruxelles, Institut des Hautes études de Belgique, p. 119-165.

DUHAIME, J. (1995), « Les études qumraniennes de 1976 à 1992 », dans M. GOURGUES et L. LABERGE, dir., « *De bien des manières* ». *La recherche biblique aux abords du XXI^e siècle*, Paris, Cerf (Lectio Divina 163), p. 181-226.

DUQUOC, C. (1986), « Une histoire unique », *Recherches de Sciences Religieuses*, 74, p. 209.

FITZMYER, J.A. (1988a), « The Aramaic Background of Philippians 2:6-11 », *Catholic Biblical Quarterly*, 50, p. 470-483.

——— (1988b), « The Qumran Scrolls and the New Testament after Forty Years », *Revue de Qumrân*, 13, p. 609-620.

——— (1993), *Romans : A New Translation with Introduction and Commentary*, New York, Doubleday (Anchor Bible 33).

GADAMER, H.-G. (1996) [allemand 1990 (1960)], *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique* / trad. par P. Fruchon, J. Grondin et G. Merlio, Paris, Seuil (L'Ordre philosophique).

MAINVILLE, O. (1999), *Un plaidoyer en faveur de l'unité. La Lettre aux Romains*, Montréal, Médiapaul (Sciences bibliques 6).

c) Voici quelques directives particulières pour la bibliographie :

- Les auteurs sont présentés par ordre alphabétique. Si un auteur a plusieurs titres cités, ils seront présentés par ordre chronologique de publication. Si un même auteur a publié plusieurs titres la même année, ils seront présentés par ordre alphabétique.
- Les noms de famille doivent être écrits en petites MAJUSCULES, mais la première lettre demeure en majuscule standard.
- Dans le cas de réimpressions, la date de la première impression est placée entre crochets : (2000) [1899].
- Les rééditions sont signalées par des exposants : (1999³) [1995², 1990].
- L'édition utilisée dans la traduction est indiquée entre crochets : (2000) [allemand 1975].
- Les titres de revues sont indiqués au long.
- Indiquer le ou les traducteurs après le titre, et séparé de lui par une barre oblique, et avant la ville d'édition : « *Vérité et méthode* / trad. par P. Fruchon, J. Grondin et G. Merlio ».
- Le nom de collection est inscrit entre parenthèses après la maison d'édition, sans abrégé ni « coll. » et suivi du numéro, s'il y a lieu, sans virgule.
- Utilisez toujours la virgule pour séparer les informations bibliographiques les unes des autres ; l'usage du point est strictement réservé (1) pour séparer le sous-titre d'un ouvrage de son titre et (2) pour marquer la fin de la référence bibliographique.
- En anglais, les substantifs, verbes et adjectifs prennent la majuscule dans les titres.

6) Les figures

- a) On peut inclure les figures (graphiques, tableaux, diagrammes, illustrations, photos, dessins, etc.) dans le corps du texte, mais il est recommandé de les regrouper aussi dans un fichier séparé, en format TIFF ou EPS, après avoir pris soin de les numéroter, de situer clairement leur emplacement dans le texte et de leur associer un bas de vignette qui contienne toutes les informations pertinentes.

7) Consignes générales

- a) Simplifiez au maximum la présentation : des spécialistes se chargeront de la mise en pages. Évitez ainsi en-tête, pied de page, lettrine, etc.
- b) Bloquez la fonction de division des mots pour éviter les traits d'union en fin de ligne.
- c) Mettez les accents et autres signes requis sur les majuscules : À, Écouter, Ça, etc.
- d) N'utilisez jamais la fonction « Caps Lock ».
- e) N'employez ni les caractères gras ni le soulignement pour mettre en relief l'importance d'un mot ou d'une idée ; utilisez seulement l'italique à cet effet. La composition en caractères gras est réservée aux titres et sous-titres.
- f) Les textes en écriture non romaine (grec, hébreu, arabe, etc.) s'en tiendront aux conventions de transcription établies pour chacune.
- g) Les titres de sections seront tapés en caractères gras et numérotés (1., 2., 3., etc.) et les sous-titres en italiques et numérotés (1.1, 1.2, 1.3, etc.), avec au maximum trois niveaux de titre.
- h) Insérez un espace insécable avant les ponctuations doubles (; : ! ?), de même qu'après les guillemets français ouvrants et avant les guillemets français fermants : « Théologiques ».

Faites parvenir votre article à :

Jean-Sébastien Viard
Secrétaire de rédaction
Revue *Théologiques*
Faculté de théologie et de sciences des religions
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Qc) H3C 3J7
revue-theologiques@umontreal.ca